CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E168540** **VALABLE JUSQU'AU** **13/05/2027**

ÉDITÉ LE 12/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GAP 821377173

Siret : 821 377 173 00025

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 8145179

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.240234

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.240234

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : CONSTRUCTEURS BOIS

256 ALLEE DU MORGON
LES MOULINS
05200 CROTS

Téléphone : 06 75 53 65 91 **Fax :**

Portable : 06 75 53 65 91

Responsabilité légale :
ARNAUD FABIEN GÉRANT / CASANOVA GABRIEL FRANCOIS CO-GÉRANT / MESSAGER JORIS KEVIN CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.lesconstructeursbois.fr

E-mail : lesconstructeursbois@gmail.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 384 980 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	6	06/03/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/03/2026 15:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E168540** **VALABLE JUSQU'AU** **13/05/2027**

ÉDITÉ LE **12/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2016
Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GAP 821377173

Siret : **821 377 173 00025**
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 8145179

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.240234

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.240234

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **CONSTRUCTEURS BOIS**

256 ALLEE DU MORGON
LES MOULINS
05200 CROTS

Téléphone : 06 75 53 65 91 **Fax :**
Portable : 06 75 53 65 91

Site Internet : http://www.lesconstructeursbois.fr
E-mail : lesconstructeursbois@gmail.com

Responsabilité légale :
ARNAUD FABIEN GÉRANT / CASANOVA GABRIEL FRANCOIS CO-GÉRANT / MESSAGER JORIS KEVIN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	06/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.